

Parcoursup : 78 % des candidats ont une réponse, trois jours avant la suspension du fait du bac

Paris - Publié le vendredi 15 juin 2018 à 17 h 48 - Actualité n° 122718

634 730 candidats sur Parcoursup ont reçu au moins une proposition d'admission (78,2 % du total), au 15/06/2018, soit 24 jours après le début de la phase des réponses, et trois jours avant le début des épreuves du baccalauréat pendant laquelle la plateforme sera suspendue. Parmi eux, un peu plus de la moitié l'ont validé définitivement, soit 337 659 candidats (41,58 % du total), et 258 888 ne l'ont pas encore validé (31,9 %).

Du côté de ceux qui sont encore sans proposition ou en attente :

- ils sont 137 661 candidats n'ayant pas encore reçu de proposition (16,9 % du total), soit près de 207 000 de moins qu'au début de la procédure ;
- 47 866 (5,9 %) ont quitté la plateforme ;
- 7 554 (0,9 %) ont demandé à être accompagnés par le recteur de leur académie, sur les 22 425 n'ayant eu que des réponses négatives pour des formations sélectives. Tous avaient la possibilité de solliciter la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur.

La période de suspension liée au baccalauréat débutera le 18/06 au matin et se terminera le 26/06 au matin, jour où débutera également la phase complémentaire. Lors de cette phase, « les candidats pourront à nouveau formuler des vœux sur des places disponibles sur Parcoursup », annonce le [Mesri](#) le 15/06/2018. Ceux qui sont encore sur liste d'attente dans la phase principale pourront ainsi candidater sur ces places vacantes, sans renoncer à leurs vœux en attente. La phase complémentaire concerne aussi les étudiants qui n'étaient pas inscrits sur Parcoursup.

Suspension de la plateforme pendant les épreuves du baccalauréat

Le Mesri rappelle que pendant la période du baccalauréat, du 18 au 26/06 inclus :

- Les lycéens ne reçoivent pas de proposition d'admission de la part des formations ;
- les dossiers ne sont pas actualisés donc les listes d'attente des vœux ne sont pas mises à jour ;
- les délais de réponse aux vœux pour les candidats sont suspendus : pour les propositions d'admission reçues entre le 12 et le 17/06, la date limite de réponse est décalée pour tenir compte des huit jours des épreuves.

« Les lycéens qui le souhaitent ont toujours la possibilité d'agir sur la plateforme en répondant aux propositions d'admission reçues avant le 18/06, en renonçant à un ou plusieurs de leurs vœux en attente ou encore en consultant les informations disponibles sur le site de Parcoursup », précise le ministère.

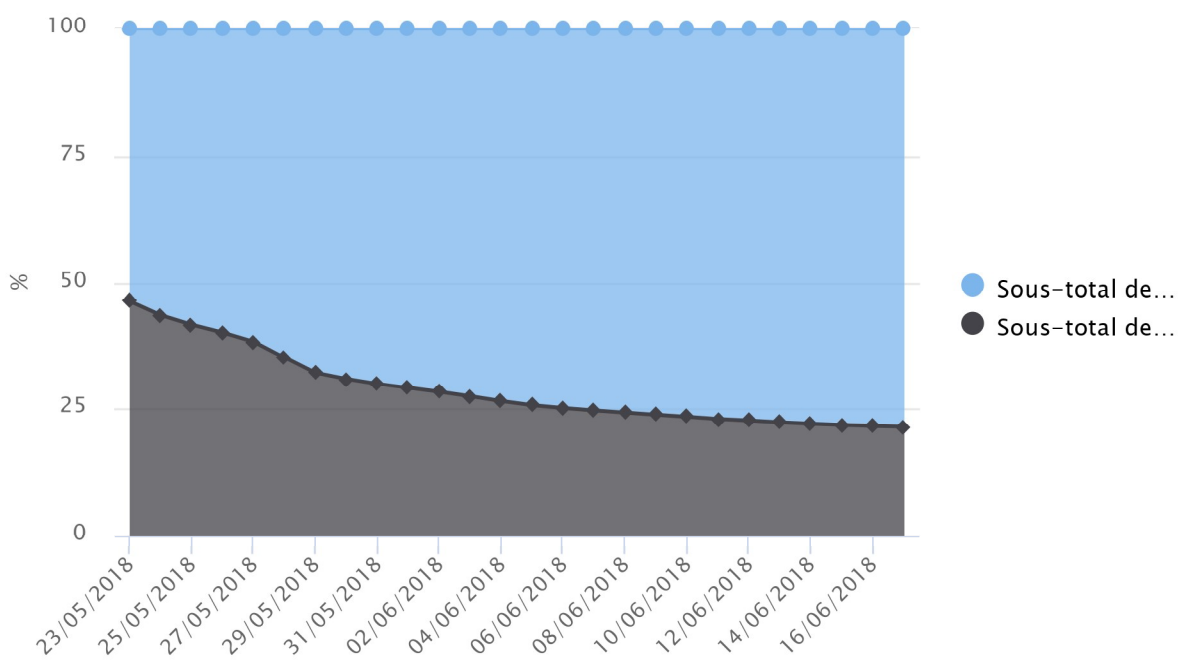
Le suivi des candidats sur Parcoursup

Parcoursup : tableau de suivi des candidats au 15/06/2018

Suivi des candidats sur Parcoursup	23/05/2018	01/06/2018	08/06/2018	15/06/2018	Différence entre le 23/05 et le 15/06
Candidats ayant reçu au moins une proposition d'admission					
Candidats ayant accepté définitivement une proposition	40 090	236 656	298 432	337 659	297 569
Candidats ayant quitté la plateforme alors qu'ils avaient eu au moins une proposition	1 023	16 302	29 695	38 183	37 160
Candidats ayant reçu au moins une proposition et ne l'ayant pas définitivement acceptée	395 111	322 873	287 046	258 888	-136 223
Total des candidats ayant reçu au moins une proposition d'admission	436 224	575 831	615 173	634 730	198 506
Candidats n'ayant pas encore reçu de proposition ou en attente de place					
Candidats actuellement en attente d'une proposition	344 619	198 878	158 011	137 661	-206 958
Candidats ayant demandé à être accompagnés par le recteur de leur académie	1 928	5 651	7 219	7 554	5 626
Candidats ayant quitté la plateforme avant d'avoir reçu une proposition	1 478	7 404	8 653	9 683	8 205
Candidats n'ayant eu que des réponses négatives sur des formations sélectives	27 809	24 290	22 997	22 425	-5 384

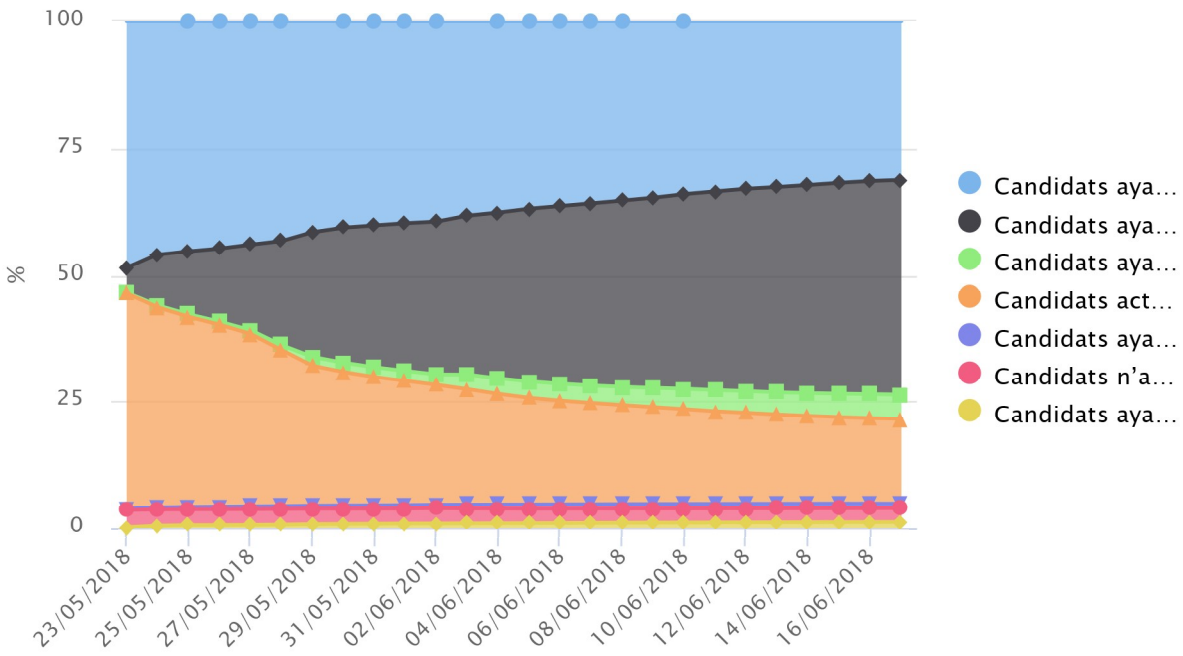
Suivi des candidats sur Parcoursup	23/05/2018	01/06/2018	08/06/2018	15/06/2018	Différence entre le 23/05 et le 15/06
Total des candidats n'ayant pas encore reçu de proposition ou en attente de place	375 834	236 223	196 880	177 323	-198 511

Répartition des candidats selon qu'ils ont une proposition ou non



Sources : Mesri

Répartition des candidats par catégorie



Sources : Mesri

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont rassemblés dans un ministère depuis le 17/05/2017. Frédérique Vidal en est la ministre.

Général | Gouvernance | Divers

Siège	Rue Descartes, 75005 Paris
Missions/Spécialités	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer et, en liaison avec les autres ministres intéressés, mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie ; • préparer les décisions du gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur » ; • participer à la promotion et à la diffusion des nouvelles technologies.
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat général ; • Dgesip (direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) ; • DGRI (direction générale de la recherche et de l'innovation) ; • Dgesco (direction générale de l'enseignement scolaire) ; • Igaenr (inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) ; • Igen (Inspection générale de l'éducation nationale) ; • IGB (inspection générale des bibliothèques).

Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »